

Boily, Claire (2014). *Monographie de la Fondation Béati*. Québec, Université Laval. Cahiers de la Chaire de recherche Marcelle-Mallet sur la culture philanthropique n° EE1401.

Résumé

Béati est une fondation privée créée en 1990 grâce à un don de près de 11 millions de dollars offert par une personne qui a gardé l'anonymat jusqu'à ce jour. Béati s'est donné la mission de contribuer à construire une société plus juste et solidaire, démocratique, inclusive, pluraliste, ouverte aux aspirations spirituelles et à de nouvelles formes de religiosité et mettant de l'avant le leadership citoyen. Elle souhaite accompagner et soutenir des initiatives novatrices en faveur d'une transformation sociale dans la société québécoise. Elle est d'inspiration chrétienne, profondément laïque dans sa posture et sa mission, sans aucune allégeance religieuse, politique ou autre. Ses actions se déploient autour de quatre pôles d'intervention : la philanthropie, l'investissement solidaire, l'accompagnement et l'engagement social. Son engagement est guidé par des valeurs reposant sur la dignité humaine, les rapports égalitaires entre les hommes et les femmes, la démocratie et la justice sociale. Elle soutient financièrement des projets d'organismes et de groupes œuvrant en territoire québécois, en fonction des orientations et des priorités qui ont été retenues et qui s'articulent dans deux volets : le programme social et le programme religieux et spirituel, comprenant chacun trois priorités d'action.

Dans les années 1970, la même fortune familiale a servi à créer la Fondation pour la promotion de la famille ouvrière Marie-Valérie dans le but de répondre aux besoins en logement de personnes vivant dans trois quartiers défavorisés de Montréal. Un nouveau legs familial important incite cette personne à créer la Fondation Béati pour répondre à de nouveaux besoins ayant émergé au cours des quinze dernières années. À cet effet, l'auteure décrit sommairement les grands changements survenus dans la société québécoise au cours des années précédant la création de la Fondation Béati, sur les plans historique, économique, social et religieux. Lors de la création de Béati, l'objectif est de venir en aide aux plus démunis et aux exclus et de soutenir financièrement des projets innovateurs, sans se substituer aux responsabilités relevant de l'État et de l'Église. Conscients que plusieurs organismes ont difficilement accès à un financement, les fondateurs s'engagent à prendre des risques en soutenant des projets sans miser au préalable sur des résultats précis et dans la perspective d'assurer la viabilité de nouveaux projets. Ils n'ont besoin d'aucun appui extérieur pour démarrer leurs activités puisque le legs est suffisamment important pour financer des projets. Durant la première décennie, l'intervention est plutôt généraliste et connaît un certain éparpillement, puis elle évolue en se recentrant sur des objectifs précis. En 2003-2004, Béati est confronté au départ massif d'anciens membres au sein du CA, dont la personne donatrice.

Pendant plusieurs années, les activités philanthropiques de Béati reposent sur l'usufruit du don initial, versé en plusieurs versements et selon des modalités prescrites, auquel s'ajoutent en 2010 les fonds transférés de la Fondation pour la promotion de la famille ouvrière Marie-Valérie pour financer des projets de logement, conformément à la charte de cette fondation. Les bénéficiaires sont des organismes et des groupes, souvent en situation de précarité économique, qui œuvrent auprès de

populations vulnérables ou en marge des courants dominants. En 2011-2012, Béati prend un tournant majeur en créant des alliances avec des communautés religieuses afin d'élargir sa capitalisation. Ces partenariats consistent souvent en un partage d'expertises et de connaissances et en un engagement financier. En outre, elle scelle des alliances avec des organismes et des réseaux locaux et internationaux favorisant le partage de visions, de pratiques et de visées communes. Ce sont des lieux d'échange d'information, de réflexion, de coopération et de concertation. Elle s'est particulièrement impliquée dans la création du Réseau québécois des fondations pour l'innovation et la transformation sociale (RQFITS), dans le but de développer une synergie dans l'univers philanthropique québécois. Elle s'investit également dans le débat public pour des causes et des enjeux rejoignant sa mission, ses valeurs et ses préoccupations.

La structure organisationnelle de Béati est simple et de taille modeste. Les membres du CA, tous des membres bénévoles, sont choisis par cooptation en fonction de critères généraux, des besoins en expertises et des dossiers en développement. En vertu de la charte constitutive, le pouvoir décisionnel en matière d'orientations et de gestion est concentré au sein des administrateurs du CA, qui composent l'assemblée générale annuelle. Les partenaires financiers n'ont pas exprimé le désir de devenir membre. Par ailleurs, les comités en place participent à des décisions influençant l'avenir de Béati. On note également l'influence exercée par la personne donatrice, malgré sa présence discrète et son départ, dans la volonté du CA de poursuivre les mêmes objectifs et de maintenir une structure organisationnelle favorable à des prises de décision rapides et consensuelles. Par ailleurs, le mode de gestion participative que privilégie Béati amène les acteurs endogènes opérationnels, des acteurs externes et des partenaires financiers à être consultés et à influencer la prise de décision sur divers aspects. Béati se sert de divers outils pour mener à bien sa mission et pour assurer son développement : des études apportant un éclairage sur sa mission, ses objectifs, ses orientations et ses activités ; des analyses sur la conjoncture sociale, religieuse et spirituelle permettant de vérifier la pertinence de ses priorités d'action ; des planifications stratégiques structurant ses activités sur quelques années ; et plusieurs outils de promotion et de communication.

En tant qu'organisme de bienfaisance, Béati peut délivrer des reçus de dons de charité. Ses lettres patentes définissent formellement ses obligations en matière de collecte et d'utilisation des dons. En outre, elle s'est dotée de plusieurs règles et politiques internes : un code d'éthique (responsabilités et devoirs des administrateurs, de la direction générale, du personnel et du comité de sélection ; règles de confidentialité et de transparence dans les relations avec les organismes) ; une politique d'investissement responsable (gestion des actifs de Béati et prêts solidaires à des organismes) ; une politique des conditions de travail (politique salariale, description des postes, répertoire des compétences personnelles et des compétences (valeurs) organisationnelles) et une politique de remboursement des dépenses. En ce qui concerne les règles externes, elle doit se conformer aux règles fiscales de l'Agence du revenu du Canada et aux modalités comprises dans les ententes conclues avec les communautés religieuses.

En ce qui concerne les stratégies de collecte de dons, Béati cherche à créer des alliances qui peuvent prendre plusieurs formes, et se propose d'administrer les fonds

reçus des partenaires pour financer des projets. Le but est de renforcer ses interventions et celles de ses partenaires de même que de partager son expertise et ses outils d'analyse (sélection, suivi, évaluation). À ce jour, elle a reçu des dons de quatre communautés religieuses. Au regard des mécanismes de redistribution des fonds, Béati se démarque en établissant trois appels de financement de projet par année, en accompagnant les organismes demandeurs (à partir de la préparation du projet pour dépôt et pendant la durée du financement) et en étant précurseur dans le domaine de la philanthropie par ses pratiques en investissement socialement responsable encadrées par une politique qui serait audacieuse. En ce qui concerne l'accompagnement, facteur structurant et aidant, les besoins se sont diversifiés : accompagnement, coaching, développement d'outils, évaluation organisationnelle (participation du personnel de Béati à des comités de travail mis sur pied par les organismes soutenus ou soutien professionnel à des partenaires financiers).

Béati soutient deux types de projet (projet financé, projet adopté), selon différents types de financement (financement régulier, financement de consolidation, financement réservé à l'accompagnement et à la formation). L'octroi des fonds est tributaire du niveau de rendement des actifs. Il est encadré par un processus établissant l'échéancier du dépôt des demandes, les règles de financement et les étapes menant à la sélection finale des projets. En ce qui concerne l'investissement solidaire, elle procède par appel de proposition auprès de fonds d'investissement qu'elle a ciblés, en donnant priorité au réseau des fonds de crédits communautaires. Par ailleurs, elle assure un suivi de l'évolution du projet et de l'utilisation des fonds, que ce soit par des rapports d'étape rédigés par les organismes bénéficiaires ou par des rapports qu'elle-même produit à l'intention de ses partenaires financiers. Au regard du suivi auprès des organismes financés, elle priorise une approche évaluative centrée sur les apprentissages dans le but de susciter chez les organismes une attitude réflexive sur leurs manières de faire. De 1991 à 2012, 600 projets ont été financés pour un montant légèrement supérieur à 11 400 000 \$. Des données fournissent des précisions sur la répartition des sommes allouées et sur les tendances observées au cours des dernières années. La situation financière de Béati est saine et son capital s'élève à 11 000 000 \$ en 2012.

En termes de retombées, le financement octroyé aux organismes a un impact direct sur les projets à différentes phases (conception, mise en œuvre, stabilisation et développement) et un impact indirect en fonction de la nature des projets soutenus (actions intervenant sur les causes des problèmes et effet d'entraînement pour d'autres sources de financement). Une des forces de Béati est son ouverture et sa capacité à se remettre en question de même que son attitude réflexive sur ses actions.